

St Silvain Bellegarde



Bulletin d'information n° 8 *Janvier 2012*

Mairie de St Silvain Bellegarde – Tel : 05.55.67.62.47 – E-mail : mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr
Rédaction et mise en page : Commission et Comité consultatif « Information et Affichage »
S. DUMONTANT – E. GRAVEY - S. PINGUET – D. PODETTI – R. GALLAND – V. LAVERGNE
C. COUEGNAT – S. PODETTI - M. CARTON - G. VAN IPENBURG

Au Conseil Municipal

Travaux de voirie :

Les travaux inscrits au budget ont été réalisés, pour mémoire :

- Route de Rimareix : 450 m pour 16700€
- Route Bas de Chez Aaufaure : 700 m pour 22 500 €
- Aménagement de l'entrée du chemin d'Hersou au Chassain : 1 580 €
- Reprofilage et revêtement goudron du chemin de Sannegrand : 3700€ sur compte de section.

Travaux à l'Eglise :

Suite au sinistre du 10 Juillet 2010 sur l'Eglise, nous vous avons annoncé dans nos précédents bulletins l'ampleur des travaux de réparation liée :

- à la gravité des dégâts,
- aux opportunités à saisir pour consolider le bâtiment et mieux le protéger,
- au respect du cahier des charges induit par l'inscription « Monument Historique » de l'édifice.

Aujourd'hui nous savons que l'assurance nous versera en deux fractions une indemnisation de 80 000€ TTC pour la remise en état du clocher et de la nef.

Les travaux de réfection à neuf des couvertures, l'installation de paratonnerres, la remise en état du mécanisme de tintement des cloches et la réparation de l'installation électrique sont estimés à 280000€.

Le compte n'y est pas et malgré l'activation de tous les moyens de financement, la charge reste trop importante pour la commune.

Les commissions communales Finances et Travaux réunies conjointement le 9 Novembre 2011, avec la participation de Messieurs TRAPON, architecte, AUJOUX, économiste, SOLIVERES, trésorier, proposent une restauration en 2 tranches.

Une 1^{ère} Tranche avec :

- consolidation de l'arase des maçonneries du clocher.
- réparation de la charpente et réfection totale de la couverture du clocher.
- installation de paratonnerres pour la protection de tout l'édifice.
- réparation du mécanisme de tintement des cloches.
- réparation du réseau électrique de L'Eglise

Une 2^{ème} tranche décalée dans le temps pour de meilleures possibilités de financement avec :

- la réfection de la couverture de la nef.

Quelques travaux de première nécessité seraient cependant réalisés en 1^{ère} tranche pour colmater les fuites.

Un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé avec M TRAPON pour la 1^{ère} Tranche estimée à 159000€ TTC.

Nous allons établir les dossiers de demandes de subventions et les travaux seront inscrits au Budget Primitif 2012.

Entretien des chemins ruraux :

Suite aux demandes des utilisateurs et à la réunion de la commission voirie, des camions de tout venant ont été livrés pour un entretien ponctuel des chemins dans les villages de Chez Bourny, Le Montgeteix, Chez Barrat. Merci aux usagers qui ont assuré la mise en place de ces matériaux.

Aménagements champêtres :

Des toilettes sèches ont été installées au terrain communal dans un local en bois construit grâce à des bénévoles d'associations aidés par l'employé communal. Elles seront mises à disposition des associations qui devront assurer leur nettoyage en fin de manifestation.

Par ailleurs, deux tables de pique nique ont été fixées au terrain communal et sur la place du bourg. Des panneaux de signalisation seront prévus en 2012.

Columbarium au cimetière:

Un règlement a été établi pour le columbarium et le jardin du souvenir. Le conseil municipal a délibéré sur les tarifs basés sur un amortissement en 30 ans de l'investissement de départ.

Durée de la concession	15 ans	30 ans	50 ans	Renouvellement (10 ans)
Tarif pour une case 2 places	400 €	670 €	900 €	150 €

Les tarifs seront indexés suivant l'indice du coût de la construction et seront ainsi réactualisés à chaque transaction.

Renforcement réseau électrique :

La desserte en électricité des villages du Mont et du moulin de Chez Lucet va prochainement être refaite par le syndicat d'électrification. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie pour de plus amples renseignements.

Vente de biens de section :

Les habitants du hameau de Sannegrand ont émis un avis favorable, suivant le vote du 30 Juillet 2011, pour la vente d'une partie de leurs biens à MM GUERARD et PINGUET.

Une enquête publique a été réalisée pour le déplacement du chemin public sur la parcelle que M GUERARD devrait acquérir.

Le Conseil Municipal doit maintenant délibérer puis les ventes seront établies par acte administratif.

Tous les frais seront à la charge des acquéreurs.

Le produit de ces ventes devra être utilisé dans le périmètre de la section.

Adressage

Un projet a été réalisé par la commission concernée puis soumis à La Poste pour validation. Lorsque le projet sera validé, La Poste préviendra directement chaque usager de sa numérotation. Des plaques seront ensuite apposées par l'employé communal de façon à être visibles de la voie publique.

Site internet:

Un projet de page d'accueil est actuellement en préparation. Le site sera accessible à partir du 1^{er} février 2012 à l'adresse suivante : www.saintsilvainbellegarde.fr

Vos élus ont assisté :

Association des Maires et Adjointes de la Creuse : 15/10/2011

Départ de Mme la Sous-Préfète : 3/11/2011

Conseil d'école : 3/11/2011

SIVOM : 30/06/2011

Communauté de Communes : 30/09/2011, 29/11/2011

Le mot du Maire

J'ai le plaisir de vous présenter la 8^{ème} édition du bulletin municipal de St Silvain préparé avec beaucoup d'ardeur par l'équipe de rédaction. Que ses membres soient assurés de mes plus vifs remerciements. J'espère que chacun d'entre vous y trouvera information et plaisir de lecture.

Cette année, le Conseil Municipal a travaillé sur l'amélioration du réseau routier, la préparation des dossiers pour la restauration de l'Eglise, et par l'intermédiaire de CCAB le démarrage des travaux de création d'un bar restaurant dans l'ancien presbytère. N'oublions pas également toutes les autres petites réalisations qui contribuent au « mieux vivre à St Silvain ». A ce sujet, rappelons que les équipements communaux sont mis à disposition de la population, avec ou sans autorisation préalable, ils doivent être utilisés sans abus ni monopole mais avec compréhension, discernement et respect du droit des autres.

Malgré la crise économique actuelle et toute la morosité qu'elle entraîne, au seuil de la nouvelle année, le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour nous présenter nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite.

Bonne Année à St Silvain,

Serge DUMONTANT.

La Communauté de Communes pour St Silvain

➤ Ecole

L'école de St Silvain accueille depuis la rentrée de septembre les classes de CE2 et CM2 soit 24 élèves, avec également de nouvelles enseignantes Mme Hèlène JOSEPH du mardi au vendredi et Mme Emilie GUILLON le lundi.

Nous souhaitons la bienvenue à ces 2 personnes.

Projet école

La communauté de communes a mené pendant plusieurs mois une réflexion sur deux études :

- la construction d'un restaurant scolaire à l'école de Bellegarde avec la réhabilitation des 2 écoles
- la construction d'un groupe scolaire regroupant les 2 sites (Bellegarde et St silvain) avec tous les équipements nécessaires (restaurant scolaire, parking, garderie, etc...).

Mr ABRARD, Architecte a estimé à :

- 954 522, 41 € HT le coût du 1er projet
- 1 099 399, 20 € HT le coût du second

Lors du Conseil Communautaire en date du 30/09/2011, les élus ont fait le choix, à l'unanimité moins une abstention, de la première étude c'est-à-dire la construction d'un restaurant scolaire dans le jardin de l'école de Bellegarde avec la réhabilitation des 2 sites, en insistant sur le coût déjà important de l'option « réhabilitation » qui pèsera lourd sur le budget de la CCAB, compte tenu du contexte économique actuel.

Pour ce dossier, il a été déposé une demande de subvention au titre de la DETR 2011 (Dotation d'Équipement pour les Territoire Ruraux), pour un montant max de 60% du coût des travaux.

➤ Restaurant

Les entreprises ont débuté les travaux en septembre. Les différents corps de métier se sont succédés, l'ouverture du restaurant est prévue pour le printemps prochain.

La communauté de communes, porteuse financièrement du projet, réunit tous les 15 jours, la commission des travaux pour suivre l'avancée du chantier. Assistent à cette commission Mr BIGOURET, vice-président de la CCAB, Mr Aujoux, économiste, le maire de St Silvain et les différentes entreprises intervenantes.

➤ Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

Les obligations :

Le code de la santé publique stipule, notamment, que : *"Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire assure l'entretien régulier et qu'il fait périodiquement vidanger par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement. [...]"*

Il précise également que *" Le propriétaire fait procéder aux travaux prescrits par le document établi à l'issue du contrôle prévu au III de l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales, dans un délai de quatre ans suivant la notification de ce document"*

Le III de l'article L 2224-8 du code général des collectivités territoriales impose que : *" Pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, la commune assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Cette mission consiste : 1° Dans le cas des installations neuves ou à réhabiliter, en un examen préalable de la conception joint, s'il y a lieu, à tout dépôt de demande de permis de construire ou d'aménager et en une*

vérification de l'exécution. A l'issue du contrôle, la commune établit un document qui évalue la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires ; 2° Dans le cas des autres installations, en une vérification du fonctionnement et de l'entretien.

A l'issue du contrôle, la commune établit un document précisant les travaux à réaliser pour éliminer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement. [...] Les communes déterminent la date à laquelle elles procèdent au contrôle des installations d'assainissement non collectif ; elles effectuent ce contrôle au plus tard le 31 décembre 2012, puis selon une périodicité qui ne peut pas excéder dix ans. [...]"

De ces textes il résulte que les contrôles des installations d'assainissement non collectif existantes ne visent en aucun cas une réhabilitation systématique des installations non conformes à la réglementation en vigueur. L'objet principal est d'identifier les installations à problèmes dites "points noirs" et de prescrire les travaux à réaliser pour y remédier.

A noter que le diagnostic des installations existantes d'assainissement fait partie des diagnostics techniques devant être annexés à toutes promesses de vente, ou à défaut, à l'acte authentique de vente. Cette obligation est entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2011. Toutefois, ces dispositions ne pourront s'appliquer sur notre territoire qu'à la date de création effective de ce service.

Création du SPANC :

Suite à son adhésion à la Communauté de Communes Auzances Bellegarde, la commune de St Silvain a confié sa compétence assainissement à cette structure.

Cette délégation de compétence comprend, notamment, la création et la gestion du service public d'assainissement non collectif.

Depuis décembre 2000, la Communauté de Communes a recruté un agent spécialisé qui est chargé entre autre du contrôle des installations neuves ou à réhabiliter (contrôles de conception et d'exécution). Ce service est actuellement gratuit.

Par délibération en date du 21 avril 2011, le Conseil Communautaire a décidé de se conformer autant que possible, à ses obligations légales. Après examen des différentes possibilités, il a été décidé de créer un service à minima comprenant uniquement les contrôles obligatoires.

- Pour le contrôle des installations nouvelles, le service existant sera maintenu en devenant payant.
- Pour le contrôle des installations existantes, la première intervention (diagnostic) sera confiée à un prestataire de service privé. Ces contrôles seront également payants.

Les tarifs du service seront votés par le Conseil Communautaire après avoir retenu le prestataire.

Les conditions d'exécution de ces contrôles sont encadrées par la réglementation et seront précisées par un règlement de service.

Une campagne d'information sera lancée comprenant, notamment, l'organisation de réunions publiques.

Avancement :

Compte tenu des délais liés au déroulement de la procédure et à la préparation de l'intervention du prestataire, les contrôles des installations existantes devrait débuter durant l'été 2012, après avoir fait le choix de l'attributaire du marché.

Liens utiles : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Les textes principaux :

- Articles L 1331-1 à L 1331-31 du Code de la Santé Publique

- Articles L 2224-1 à L 2224-12-5 et D 2224-1 à R 2224-22-6 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Articles L 271-4 et L 271-5 du Code de la Construction et de l'Habitation

- Arrêtés du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif de moins de 20 EH** et relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif réalisées et réhabilitées

*(assemblée délibérante qui équivaut au conseil municipal pour la commune),

** EH : Équivalent habitant (correspond à pollution moyenne générée par un habitant).

Page Pratique



Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 15 – Samedi de 8 h à 12 h

Tel : 05.55.67.62.47 – Fax : 05.55.67.60.87 – Mail : mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr



A votre disposition en Mairie

Affichage municipal réglementaire.

Registre des comptes rendus de réunion du conseil municipal.

Registre des délibérations du conseil municipal.

Cahier pour noter vos remarques et attentes.

Point public multimédia gratuit accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

N'hésitez pas, venez aux heures d'ouverture de la mairie, nous vous aiderons dans vos recherches.



Horaires d'ouverture au public de la déchetterie à Auzances (route de Mainsat) :

Du 1^{er} octobre au 31 mars : Mardi au Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h - Samedi : 9 h – 17 h

Du 1^{er} Avril au 30 Septembre : Mardi au Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h - Samedi : 9 h – 17 h 30

Les habitants se trouvant sur le territoire du SIVOM ont un accès gratuit à cette déchetterie et doivent se munir, pour y accéder, d'un justificatif de domicile.

Ramassage des objets encombrants : 12/01/2012 au lieu de collecte habituel



Date des élections :

Présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012

Législatives : 10 et 17 juin 2012

Les personnes intéressées pour la tenue du bureau de vote (2 h) peuvent se faire inscrire auprès du secrétariat.

Etat-Civil

Décès :

Joseph PODETTI, le 15 Août 2011

André RIMAREIX, le 11 septembre 2011

NOUVEAUX ARRIVANTS

Delphine CIAVALDINI et Ben FOSKETT à chez Taverne

Arco et Mariska VAN DER SPEK et Karin et Alder leurs parents à Sannegrand

Sylvie RIBEIRO à Chez Barrat

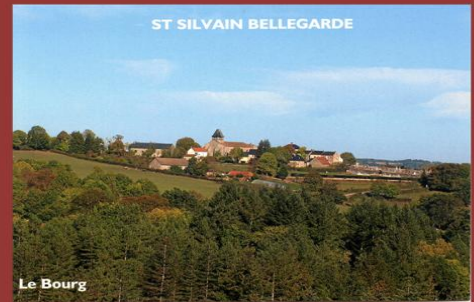
Michèle et Jean-Baptiste ALLOUCHY à Chez Taverne

Nous leur souhaitons la bienvenue.

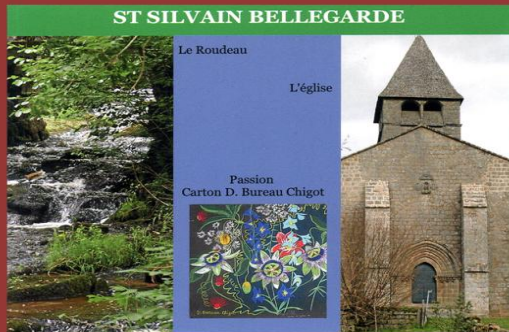
**La commune de St Silvain a fait éditer des cartes postales.
L'intégralité des bénéfices produits par cette vente sera reversée
à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église de St Silvain.**



L'Arbre Coq
Le Faisan Doré
Delphine BUREAU-CHIGOT
Artiste peintre - Pastelliste - Cartonnier pour Aubusson



Le Bourg



ST SILVAIN BELLEGARDE

Le Roudeau

L'église

Passion
Carton D. Bureau Chigot



1 €

Le recensement, chacun de nous compte

Toute la population de SAINT SILVAIN BELLEGARDE sera recensée
entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2012, la commune de Saint Silvain Bellegarde est recensée. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **Nous sommes concernés.**

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez la reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Mme Béatrice JALLET, habitante du Montgeteix a été recrutée pour faire ce travail.

Elle vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.).** Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 18 février 2012.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 05 55 67 62 47.
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Ça s'est passé à St Silvain !

Signature convention fondation du patrimoine

C'est sous un soleil de plomb que le 11 juillet 2011, a eu lieu officiellement le lancement de l'appel aux dons en vue de la restauration de l'église de St Silvain. La signature d'une convention entre la commune de St Silvain et la Fondation du Patrimoine représentée par Mr Daniel DELPRATO, délégué départemental, en présence de Mme Suzanne PARROT-SHADEK, Sous-Préfète d'Aubusson, de Mme Rénée NICOUX, Sénatrice, de Mr Jean-Jacques LOZACH, Sénateur et Président du Conseil Général de la Creuse, de Mr Gilles PALLIER, vice-Président du Conseil Régional du Limousin, et de Mr Jean-Paul JOULOT, Conseiller Général du canton a concrétisé ce partenariat.



Cérémonie du 11 Novembre 2011



Lors de la célébration du 11 novembre, Alexandre, Pauline et Elisa ont déposé une gerbe au monument aux morts.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été servi dans la salle des associations.

Expo d'été : « Les Moulins de St Silvain »

Dimanche 31 juillet, la commune offrait un rafraîchissement au lieu dit « Les Barris » à l'issue de l'exposition de la mairie :

Mr SECQUE a exceptionnellement accueillis les curieux et largement commenté les péripéties de l'acquisition, de la reconstruction et de la mise en fonctionnement de son moulin.



Nous avons recensé 7 moulins :

- 2 sur Le Roudeau : « Les Barris » - « Le Moulin Tixier »
- 5 sur La Tardes : « Les Trois Ponts » - « La Balette » - « Chez Géline » - « Le Moulin du Faux » et « Chez Lucet »

(il nous a été signalé un deuxième moulin à Chez Taverne, que nous pensions faisant partie du Moulin Tixier)

Ils ont fonctionné de nombreuses années, le dernier (Les trois ponts) a cessé son activité de meunerie en 1950.

Les propriétaires nous ont gentiment accueillis afin que nous puissions étayer en photos et documents l'histoire de ces moulins. Mr SECQUE a exposé divers mécanismes, des ouvrages ainsi qu'une maquette prêtée par l'Association Régionale des Amis des Moulins d'Auvergne.

Parmi tous ces sites privés 2 sont transformés en accueil touristique.



www.lestroisponts.nl/fr

Article du 29 juillet 2011 paru dans « La Montagne »

À la découverte des sept moulins de Saint-Silvain-Bellegarde

Les anciens moulins sont devenus des maisons d'habitation, certains s'ouvrent à l'accueil touristique. Saint-Silvain éclaire cet aspect de son riche patrimoine.

La municipalité de Saint-Silvain-Bellegarde, à l'initiative de la commission Information-affichage, consacre jusqu'à dimanche seulement, salle des associations de la mairie, une exposition aux moulins de la commune. Cette dernière compte 18 fontaines, des puits, des abreuvoirs et des lavoirs mais aussi 7 moulins qui se répartissent sur la Tardes (5) et sur le Rondeau (2). Aucun ne fonctionne même si celui du

Barris a été parfaitement rénové, roue et mécanismes remis en état. Du reste son propriétaire, Albert Secque, conduira une visite guidée du site ce 31 juillet, à 15 heures. Le moulin Tixier devait être important si on en juge par les vestiges extérieurs (il abrite deux gîtes). Le moulin des Trois ponts est transformé en chambres d'hôtes. Son actuel propriétaire a retrouvé dans une brocante un sac rappelant l'ancienne meunerie des Trois ponts, alors propriété de la famille Lecour. Ce sac s'ajoute aux cartes postales anciennes et aux documents exposés salle de la mairie. Le moulin de La Balette

se dresse en retrait d'une maison. L'exposition évoque encore le moulin de Faux (devenu maison particulière), et celui de Chez Géline. Du moulin de Chez Lucet, on retiendra une magnifique pierre destinée à la fabrication de l'huile d'œillette, à partir du pavot. Cette huile était appréciée en assaisonnement mais aussi par les artistes peintres. L'exposition présente de plus des farines ainsi que quelques instruments. ■

➔ **Pratique.** Mairie de Saint-Silvain-Bellegarde, jusqu'à dimanche 31 juillet, de 15 heures à 19 heures. Entrée libre.

Promenons nous dans les bois



Dans le cadre de l'année internationale de la forêt, les forestiers privés du Limousin ont organisé deux « journées portes ouvertes » afin de découvrir la façon dont ils gèrent leur forêt. Quinze d'entre eux ont proposé des circuits pour montrer pourquoi et comment ils s'occupent de leurs bois.

C'est donc les 14 et 15 octobre que pour St Silvain Olivier BERTRAND accompagné de Mr Joël PERRIN, Technicien au CRPF (Centre Régional de Propriété Forestière), a fait découvrir au lieu dit Rimareix une forêt diversifiée plantée récemment de feuillus : chênes locaux, érables sycomore, hêtres ainsi que de résineux : mélèzes, douglas et pins laricio ;

en tenant compte de l'orientation des terrains, de la composition des sols, du rythme des coupes et du réchauffement climatique.

Ont été abordés les questions d'investissements : la plantation et l'entretien sur 5 ans reviennent en moyenne à 3000 € l'hectare, les problèmes posés par la détérioration des plants : les feuillus doivent être protégés, ce qui avec le plant revient à 2 € par pied. Interviennent aussi les questions de débardage et de transport.

La compétence d'un expert spécialisé dans la gestion forestière : le cabinet Coudert de St Pardoux le Vieux (Corrèze) a été nécessaire pour réaliser ce projet. L'entreprise Ronzaud de St Quentin La Chabanne a fourni les plants et a procédé à leurs mise en place en mars dernier. La pluie a été rare depuis mais 97 % des plantations ont pris, ce qui est remarquable.

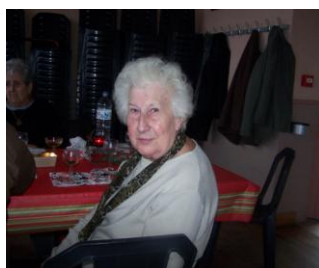
Un rappel : la filière bois limousine compte : 2 000 entreprises ; elle emploie plus 11 000 personnes soit 11 % des emplois régionaux.

Le Limousin est la 3ème région la plus productive de France.

(Source : Syndicat des Forestiers Privés du Limousin)



Repas des aînés

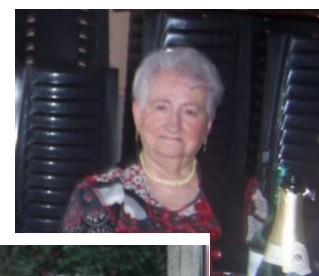
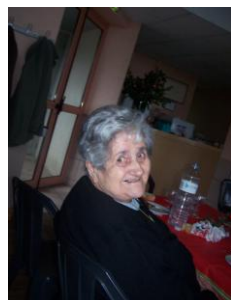


Pour la 4ème année, la commission « Action Sociale » a proposé aux aînés de notre commune (+ de 70 ans) un repas convivial, accompagné d'une animation musicale avec karaoké. Le personnel communal, le conseil municipal et les membres de la commission Aide Sociale étaient également présents, ils ont pris un réel plaisir à organiser cet après-midi.

Tous les participants et invités sont repartis satisfaits de cette journée.

Les personnes n'ayant pu assister à ce repas, ont eu la visite des élus et des membres de la commission Aide Sociale. Un colis, accompagné d'une carte de vœux aux couleurs de St Silvain et agrémentée d'un dessin réalisé par les enfants de l'école leur a été

remis.



Associations

Course de Côte de la Tardes

L'équipe de la Tardes se réjouit de son bilan 2011 avec un très beau plateau de 60 pilotes qui concourent pour la coupe de France de la Montagne ; ce qui a été apprécié du public venu en très grand nombre passer un week end de sport mécanique.



Afin d'améliorer la qualité du chronométrage, nous avons rencontré l'ASSA SAINT MARTIAL courant septembre, réunion constructive, nous pouvons annoncer une équipe de chronométreurs professionnels qui sera présente à l'édition 2012.

Le 17 septembre 2011 a eu lieu le repas de l'association où étaient conviés nos bénévoles, pilotes creusois, ainsi que messieurs les Maires de St Silvain Bellegarde et Bellegarde en Marche. Nous avons tous apprécié cette soirée de détente et de convivialité.

L'association course de côte de la Tardes vous souhaite une bonne année 2012.

Propos d'un pêcheur

Après un mois de juin où les dirigeants de l'AAPPMA « La Tardes » se posaient la question de maintenir ou non les concours de pêche, les 2 et 3 juillet 2011, ces concours ont été maintenus malgré le niveau très bas des cours d'eau. Il y avait suffisamment d'eau dans l'écluse de Chez Lucet pour permettre aux pêcheurs de satisfaire leur plaisir. Donc le samedi 3 juillet eut lieu le concours de pêche aux écrevisses sur la Tardes et le Roudeau.

Ce sont 12 pêcheurs qui ont sorti quelques kilos de ces prédateurs indésirables dans nos cours d'eau. Le lendemain, ce sont seulement 20 pêcheurs qui se sont présentés à 7 h 30 pour les inscriptions. Ce peu de fréquentation s'explique compte tenu du niveau des eaux et de la sécheresse. Malgré les avis dans la presse, certains pêcheurs ont pensé que les concours seraient annulés comme dans beaucoup d'autres endroits.

Cependant, quelques jeunes avaient pris part au concours des moins de 16 ans, dont voici le classement :

- 1^{er} BERNON Adrien
- 1^{er} moins de 10 ans DEPLAGNE Hugo
- 1^{ère} féminine BOUQUET Chantal

Pour la prochaine saison de pêche, nous vous communiquerons les dates d'ouverture, les noms des dépositaires.

D'ores et déjà nous pouvons vous annoncer les concours 2012 :

- samedi 2 juin, concours aux écrevisses désormais devenu traditionnel
- dimanche 3 juin concours de pêche adultes et moins de 16 ans

Pour information, Gérard, bien connu de tous, propriétaire du lieu dit « Les Trois Ponts » autorise les membres du bureau de l'AAPPMA « La Tardes » à ouvrir la vanne d'alimentation de son bief afin de ne pas pénaliser les pêcheurs en cas de baisse importante des eaux de la Tardes. Tous les amis pêcheurs le remercient de ce geste sympathique.

Bonne année à tous mais on ne dit surtout pas bonne pêche !!!!!!!



Le Frelon asiatique s'incruste en Creuse



Nom de code : Vespa velutina !

Le frelon asiatique originaire des pays asiatiques (Inde, Indochine, sud de la Chine et la Corée) a posé ses valises de tueur d'abeilles en Limousin depuis l'été 2007.

Il possède une livrée caractéristique de couleur brune, segmentée de fines bandes jaunes. La tête est orangée. Son nid en papier mâché ne passe également pas inaperçu : il mesure jusqu'à 60 cm de large et 1 m de hauteur, et peut contenir plus de 10 000 alvéoles.

Invasif, ce frelon a multiplié les points de chute en Creuse, ce qui a conduit le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Creuse (GDSA) à proposer aux particuliers et collectivités de centraliser les déclarations de nids. Cela permettra d'organiser le piégeage, au printemps prochain, dans les communes directement concernées.

En ce qui concerne la destruction des nids, les pouvoirs publics et les pompiers n'interviennent que dans certains cas précis (proximité d'une école). Dans les autres cas, il faut faire intervenir une entreprise privée, ce qui a un coût.

D'ici quelques semaines, les gelées vont détruire les nids et les frelons qu'ils contiennent. Mais cela ne règlera pas le problème. En effet, les jeunes reines, dont la destinée est de créer de nouveaux nids au printemps, seront parties hiverner dans un mur ou un tas de bois. Et si toutes ne passeront pas l'hiver, les survivantes poursuivront l'invasion.

Alors si vous découvrez des nids, pensez à les déclarer au GDSA au 05.55.61.50.23





SALAMI DE FRUITS

- œ 100 gr de noix (ou mélange de noix)
 - œ 350 gr de figues séchées, en petits morceaux
 - œ 150 gr de pommes séchées + 175 gr de fraises séchées, en petits morceaux (ou 325 gr de fruits séchées mélangées : papaye, ananas, kiwi, abricot, mangue, etc.)
 - œ 3 cuillères de jus d'orange (frais)
-
- œ Grillez au four (175°) les noix; les hacher
 - œ Mélangez dans un robot 200 gr de figues, 75 gr de pommes et 100 gr de fraises (ou 200 gr de figues et 175 gr de fruits au choix); ajoutez lentement le jus d'orange
 - œ Mélangez avec les mains les noix hachées, la pâte du robot et les restes des fruits en morceaux
 - œ Faites un salami; emballez dans du film alimentaire et laissez refroidir (faire prendre) au frais au moins 12 heures



Servir sur une assiette: une tranche de salami avec quelques triangles de fromages différents et une petite grappe de raisins

Bon appétit !

Souvenirs, Souvenirs

Photo de classe de St Silvain en 1936

1er rang en haut (de gauche à droite)

Andrée Teiton, Odette Chanaud, Germaine Janicaud, Hermance Janicaud, Henri Goujeat, Claude Goubely, Louis Bigouret, Henri Delarbre (Ritou), Allochon



En bas (de gauche à droite)

Odile Verrier, Josette Jouany, Adrien Théo, Lili Bigouret, Pierre Lecour, Madeleine Bourdery, Jacqueline Grange, Allochon, Paulette Teiton, Marcel Janicaud (Tulu), Allochon ou Louis Couriol

Instituteurs : Mr et Mme LATRIGE ont exercé à St Silvain de 1933 jusqu'à leur retraite.

Mr LATRIGE est né à Bord St Georges en 1906. Il se marie à Crocq en 1932 avec Louise GASNIER, et décédera en 1997 à Ste Feyre.

Ils laissent l'image d'enseignants rigoureux et sévères comme pouvaient l'être les instituteurs à l'époque.